Louis XIV : La gloire et les épreuves

Chapitre Ier : L’enfant roi (1638–1648)

Un dimanche de Céleste allégresse

  Après vingt-trois années de mariage avec Louis XIII, le 5 septembre 1638, sur les onze heures du matin, au Châteauneuf de Saint-Germain-en-Laye, naissait Louis, dit Dieudonné, premier fils de Louis XIII, « par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre », et d’Anne d’Autriche. Le roi qui venait de se mettre à table apprend la nouvelle par les cris de joie de Mme de Senecey, dame d’honneur. Louis éclate d’un bonheur intense, s’agenouille et remercie Dieu. Gaston d’Orléans, frère du roi, que l’on appelle Monsieur, cache sa déconvenue sous un sourire crispé : cette naissance le fait rétrograder dans la liste des héritiers du trône !

   Le royaume en fête

   La fête, populaire et exubérante, éclate : on dense dans les rues, on perce des barriques de vin, on allume des feux, on multiplie les Te Deum et les processions de reliques. La nouvelle gagne la province, soulevant une immense onde de liesse dans tout le royaume. On admire la belle ardeur et la fureur de vivre de l’enfant car né avec deux dents de lait, il déchire si fort les mamelons de ses nourrices qu’il faut remplacer celles-ci à sept reprises en quelques mois ! L’ambassadeur de Suède feint de trouver cela inquiétant et d’un ton amusé, conseille aux voisins européens de « se précautionner d’une rapacité si précoce »

    Les horoscopes du dauphin

    Comme chaque naissance royale, Celle de Louis XIV a donné lieu à de nombreux horoscopes et prédications sur sa vie, son règne et son caractère. L’horoscope de Morin prévoit sa mort a 80 ans et donne des précisions sur ces maladies et ses mariages : « Le roi aura mal à l’œil gauche, tellement qu’il verra moins bien de cet œil (...), à 13 ans et dix mois, le roi sera malade à cause de catarrhe (...)son épouse sera en naissance égal au roi, étrangère et d’une contrée éloignée de son royaume..., »

Louis et Anne

   Le visage froid, long et osseux, la lèvre épaisse, Louis XIII et la mélancolie incarnée. Tout en lui dénote l’apathie, la tristesse chronique, fruit d’une névrose qui remonte à l’enfance. A-t-il vraiment surmonté l’assassinat de son père, Henri IV, et l’indifférence de sa mère Marie de Médicis ? On peut en douter

    Piété, solitude et orgueil

    Tout roi qu’il est, Louis XIII bégaie, manque de confiance en lui, ne trouvant de plaisir que dans l’errance, les longues chevauchées dans la campagne et les voyages aux armées. Il n’entretient que deux chastes liaisons avec des demoiselles d’honneur de sa femme, Marie de Hautefort et Louise de Lafayette, cette dernière se fera religieuse au couvent. Il leur préfère les amitiés masculines avec des compagnons de chasse ou de guerre. C’est un être d’une piété scrupuleuse, profondément marquée par la morale chrétienne. Roi de France, oint du Seigneur, il se sait d’une autre nature que le commun des mortels. Et de cela il s’efforce toujours de se montrer digne.

     Piété, gaieté et coquetterie

     Voici son épouse, Anne d’Autriche, fille du roi d’Espagne Philippe III de Habsbourg. Plein de vie, coquette et gourmande, elle aime le luxe, les beaux linges, les vêtements élégants et les appartements raffiné. Comme son mari, elle est d’une grande piété, elle assiste à de nombreuses messes et prières, visites d’innombrables sanctuaire et les aumônes absorbent l’essentiel de son temps…

  Un ménage mal assorti

   Unis en octobre 1615, Louis et Anne sont contraints par l’autoritaire Marie de Médicis – pressée de rendre cette union indissolubles – de consommer leur mariage le soir même de leurs noces : Ils n’ont que 14 ans ! C’est un traumatisme. Pendant 22 ans on soupçonne Anne d’être stérile. En fait, elle sera victime d’au moins deux fausses couches. Cette incapacité à donner un héritier de la Couronne est vécue par Louis XIII comme un drame personnel, comme une malédiction divine. Leur mésentente s’accroît encore en raison de la politique du Cardinal de Richelieu, qui s’oppose à la maison d’Autriche et gouverne le pays d’une main de fer. Il acquiert sur le roi une influence prépondérante et s’immisce dans ses affaires les plus personnelles, y compris sa vie privée du couple qui, devient au plus haut point une affaire publique. L’amourette, innocente, avec le galant ambassadeur de Charles Ier d’Angleterre, le duc de Buckingham avive la jalousie ombrageuse de son mari, qui prend sa femme en horreur et se met à la persécuter.

   Menacée de répudiation

Après l’entrée en guerre de la France contre l’Espagne et l’empereur en 1635 on lui reproche d’entretenir une correspondance secrète avec son frère Philippe IV qui a succédé à son père Philippe III. Ce n’est pas faux !  Ses lettres partent du Val-de-Grâce pour Madrid mais Anne ne connaît aucun secret militaire. Le cardinal intervient et fait embastiller La Porte, le fidèle serviteur de la reine et fait fouiller l’appartement de la reine par le chancelier Séguier. Elle est sur le point d’être répudiée est enfermée. Pour éviter ce désastre, elle signe des aveux écrits, par lesquels elle regrette ses mensonges et ses dissimulations. Le roi, radouci, lui pardonne.

 L’ENFANT DE LA NÉCESSITÉ

    Si les époux ne parviennent pas à donner un enfant au pays, la couronne passera au frère du roi, Gaston d’Orléans, prince veule est faible, soumis aux grands, qui n’a eu de cesse jusque-là de conspirer contre l’œuvre de redressement de Richelieu. Dans ce cas, la France s’inclinera devant l’aigle à deux têtes hispano-impérial est abandonnera son indépendance et son rang

   Une « très heureuse nouvelle »

    Le cardinal, jusqu’à là, hostile à Anne d’Autriche, a conscience de l’enjeu, les âmes pieuses et les fidèles de Richelieu se mobilise pour faire triompher ce dessin. Anne est loin d’y être hostile : elle a compris que le meilleur moyen d’affirmer sa situation est encore la maternité. À la fin de janvier 1638, L’espérance d’une « très heureuse nouvelle » est connue de la Cour est officiellement confirmée peu après.

  Le Roi-Soleil était-il un enfant de l’orage ?

    L’anecdote du roi en route vers le château de Saint-Maur, au soir du 5 décembre 1637, surpris par l’orage au couvent de la Visitation, poussé par sa sœur Angélique –Mademoiselle de La Fayette – a se réfugier au Louvre chez la reine, où se trouve le seul lit du palais, tandis que toutes les religieuses se mettre en prière, a longtemps fait figure de vérité historique. C’est en fait une légende forgée au XVIIIe siècle. La date de conception qui se situerait entre le 23 et le 30 novembre ne coïncide pas. Il n’est pas non plus le fils de Richelieu, ni celui de du cardinal Mazarin, absent de France ni d’un imaginaire amant d’Anne d’Autriche. L’extrême piété de celle-ci permet d’écarter ses fantaisies. On imagine mal du reste comment, après l’affaire du Val-de-Grâce, surveiller jour et nuit par des espions, elle aurait pu entretenir une liaison clandestine. Enfin, pour mettre un terme à une autre légende tenace, que la reine accouchant en public, ne mit pas au monde des jumeaux…

   Dans l’attente prophétique

   La grossesse royale se déroule dans une atmosphère de piété ardente, à la cour comme dans tout le royaume. La naissance d’un dauphin a été prophétisées par plusieurs mystiques qui avaient déjà reçu des grâces du ciel telle que la révérende mère Jeanne de Mattel, fondatrice de la maison du verbe incarné. L’opinion publique reçois les échos de cet enthousiasme par la voix du Mercure François.

  Le vœu de Louis XIII

  Le 15 août 1638, le roi consacre solennellement sa personne, son État et ses sujets à la vierge et le prend comme protectrice spéciale du royaume en remerciement du rétablissement miraculeux de la situation militaire. Les contemporains font la relation entre cet acte solennel de dévotion et l’annonce de la grossesse de la reine.

   La fin d’un père redoutable

  Après la naissance du dauphin, la situation d’Anne s’améliore. Elle est confortée par la venue, au mois de septembre 1640 d’un second fils, Philippe, d’abord Duc d’Anjou puis d’Orléans. Mais elle n’en reste pas moins sous haute surveillance du roi, toujours méfiant, et du Cardinal. Madame de Lansac, gouvernante des Enfants de France, chargé de l’éducation du dauphin, leur sert d’espionne. Ce dernier grandi dans la peur de son père, dont la maladive morosité l‘effarouche.

  Le 4 décembre 1642, Richelieu meurt à 57 ans. Le 20 avril 1643, Louis XIII, épuisé par la tuberculose et une maladie intestinale, sentant venir la fin, organise sa succession. Se méfiant de sa femme, à qui la régence revient de droit, il cherche à la priver de la réalité du pouvoir. Il confie les fonctions de lieutenant général du royaume à Monsieur et institue un conseil souverain de régence, inamovible, dans lequel figurent, outre la reine et Monsieur, le cardinal Mazarin, le prince de Condé, le chancelier Séguier, ainsi que deux créatures de Richelieu, Claude Bouthillier et son fils Chavigny. Le parlement enregistre cette déclaration lendemain.

  Le baptême du dauphin

  Ce même jour, le dauphin est baptisé. Sa marraine est la princesse de Condé et son parrain, le cardinal Mazarin.  Louis XIII expire le 14 mai 1643, à 41 ans Il a déjà l’aspect d’un vieillard fatigué et décharné...

LES DOUCEURS DE LA RÉGENCE

   Voilà donc Louis devenu roi. Anne d’Autriche qui a longtemps soupiré après sa terre natale et participé aux intrigues contre son pays d’adoption et saisie par le sens de l’Etat, elle montre sa volonté farouche de défendre les droits de son fils.

       Le choix qui surprend

       Le 18 mai, le Parlement anéantit la déclaration du défunt roi et restitue à la mère triomphante « l’administration libre absolue et entière des affaires du royaume » Le petit roi préside ce lit de justice. Anne d’Autriche désigne comme principal ministre le cardinal Mazarin, créature de celui qui a été son pire ennemi, Richelieu, mais dont elle comprend maintenant le sens de l’action.

      Giulio, le séducteur

       Italien, originaire des Abruzzes, Giulio Mazarini - francisé en Jules Mazarin - nait en 1602. Fils de l’intendant du connétable de Naples, il fait de solides études chez les jésuites, part se perfectionner en Espagne et revient en Italie. Il obtient le bonnet de docteur en droit et se voit confier la charge de capitaine dans l’armée pontificale. Cependant la diplomatie l’attire, encouragé par le pape Urbain VIII dans cette voie, il fait merveille. Grace à la virtuosité de ses talents de négociateur, il maintient la paix entre la France et l’Espagne. En octobre 1630, les armées des deux pays sont prêtes à s’affronter devant la place de Casal, dans le Montferrat italien. Au moment de l’attaque, il s’interpose et réussit à imposer une trêve, consolidée par la paix de Cherasco en 1631. Il devient par la suite vice-légat du pape à Avignon puis à partir de 1634, nonce à Paris. Bien qu’il ne soit pas prêtre, il porte l’habit ecclésiastique et se fait appeler monsignore.

   L’ascension de Mazarin

   Richelieu, qui apprécie ses dons, l’attache à son service, lui obtient des lettres de naturalité et la barrette de cardinal. Mazarin a alors 40 ans. Mazarin a eu l’habilité d’entretenir l’amitié de la reine tout en faisant partie de l’équipage politique du grand cardinal. En outre, il présente l’avantage d’être un homme seul, sans fortune, a qui ni le Parlement, ni Monsieur, ni le prince de Condé n’ont fait jurer fidélité. Anne d’Autriche pense qu’il sera sa créature.

     « La reine est si bonne »

      La régence s’ouvre sur l’éclatante victoire de Rocroi que remporte le 19 mai le jeune duc d’Enghien, fils du prince de Condé, sur la redoutable infanterie espagnole de don Francisco de Mello. Les Français Alignent 16 000 fantassins, 12 canons et 8000 cavaliers, et les Espagnols, 9000 cavaliers, 18000 hommes de pied, dont les fameux tiercios (arquebusiers, piquiers...), et 18 canons. Les troupes françaises perdent 2000 hommes, mais les Espagnols, eux, comptent 8000 morts et 7000 blessés et prisonniers. La prise de Thionville, durant l’été, écarte le risque d’invasion du territoire. À l’intérieur avec la disparition de Richelieu une certaine douceur de vivre s’installe. Les grands du royaume respirent, les exilés reviennent comme Madame de Chevreuse par exemple. « La reine est si bonne » : à eux seuls, ces quatre petits mots, selon le Cardinal de Retz, résument la situation.

     La cabale des Importants

     Pour l’aristocratie de Cour, nourrie de rêveries féodales, et les proscrits qui n’ont rien appris ni oublié, le temps parait venu de relever la tête et de mettre un terme à cette monarchie absolutiste mue par une dangereuse ardeur centralisatrice. Par dérision, on appelle ces gens les Importants. Leur chef de file est François de Vendôme, duc de Beaufort, petit-fils d’Henri IV et de Gabrielle D’Estrées. Les Luynes, les Rohan et les Guises le soutiennent avec au premier rang d’entre eux, l’ancien ami de la reine, la duchesse de Chevreuse. Animés d’une haine frénétique envers Mazarin, ils projettent de l’assassiner.

    La répression du complot

La réplique ne se fait pas attendre, Beaufort surnommé « le roi des Halles » en raison de sa popularité est arrêté et enfermé au donjon de Vincennes. Madame de Chevreuse est à nouveau exilée, de même que le marquis de Châteauneuf sa amant, l’ancien garde des Sceaux qui devait remplacer Mazarin. La cour abandonne le Louvre et s’installe au Palais-Cardinal, rebaptisé Palais-Royal.

« L’INSTITUTION DU PRINCE »

    Les éducateurs du roi

    En mai 1644, Hardouin de Beaumont de Pérefixe, ancien camérier de Richelieu et futur archevêque de Paris, est nommé précepteur du roi, charge qu’il partage à partir de 1652 avec l’académicien La Mothe Le Vayer. Louis XIV reçoit un autre un gouverneur, le marquis de Villeroy et deux gouverneurs, Du Mont et La Bourlie. Ces charges sont en fait pour l’essentiel honorifiques. C’est à Mazarin qu’incombe le soin de superviser l’éducation des enfants royaux.

   Avec l’abbé de Péréfixe, Louis apprend le latin, la morale et l’histoire. Une armée d’autres éducateurs s’occupe aussi de lui : un lecteur de la chambre, des professeurs de mathématiques, d’écriture, d’italien, de dessin, de guitare, de luth…

« Un rural forcené »

Il se montre un élève peu studieux, préférant la danse, les exercices de plein air ou les promenades. À 13 ans, on le remarque comme premier danseur dans le Ballet de Cassandre. Il excelle en équitation et aime jouer à la paume, il s’initie très jeune à la chasse et fait ses premières armes avec une petite arquebuse. Si tôt qu’il sait monter à cheval il prend part à de nombreuses battue dans les bois de Boulogne et de Vincennes.

Le futur « roi de guerre »

Un maitre particulier lui enseigne l’exercice des armes : tirer au mousquet et présenter la pique; un autre lui apprend le maniement de l’épée, courte ou longue. Mazarin lui fait construire pour ses neuf ans un fort en réduction dans le jardin du Palais Royale, dans lequel il peut s’initier à l’art difficile de disposer les camps. La guerre est un élément essentiel de son éducation

  Le bilan de l’institution du prince

Très vite, il prend conscience d’incarner l’autorité. De son père, il garde peu de souvenirs, sa mère, au contraire, le marque fortement de son empreinte, aussi bien dans le domaine moral que politique. Elle lui inculque de solides qualités, le respect de la parole donnée, l’horreur du blasphème et du péché en général, mais tout en laissant se développer, l’amour-propre, le gout de la domination, l’orgueil monarchique. Grave et sérieux, on le dit aussi secret et timide souffrant des moqueries de ses compagnons de jeu qui rient de sa gaucherie, de sa lenteur d’esprit. Il en conçoit un « complexe d’infériorité », qui est sans doute l’un des ressorts de sa personnalité.

Chapitre II

L’HYDRE DES FRONDES (1648-1653)

LE POUVOIR ET LA SOCIÉTÉ D’ORDRE

    À l’avènement de Louis XIV, le royaume de France est le pays le plus peuplé d’Europe - près de 21 millions d’habitants dans les frontières actuelles. La paysannerie représente 80% de la population et l’appareil fiscal tire des provinces plus de mille tonnes d’argent fin par an

   Le royaume de la diversité

   La langue française - parlée essentiellement par la noblesse et la bourgeoisie - reste minoritaire, largement distancée dans les campagnes par les dialectes et les patois. Le même droit ne s’applique pas partout. Au nord domine le droit coutumier - avec des grandes différences entre la coutume de Paris et celle de Normandie ou de Bretagne ; au sud le droit écrit, d’origine romaine.

 Sur le plan administratif, il faut distinguer les pays d’états, ou les représentants des trois ordres votent le montant de leur impôt direct, des pays d’élections, dans lesquels celui-ci est déterminé par l’administration royale.

  Il n’y a pas moins de six régimes de gabelle - dont l’impôt sur le sel - suivant les régions. La France représente environ 470 000 km carrés

   Une société d’ordre

   La société d’Ancien Régime repose sur une organisation lignagère et clanique : l’individu s’insère dans différents corps, au premier rang desquels figure sa famille, au sens large qui s’étend aux neveux, aux cousins les plus éloignés. Il s’insère aussi dans un certain nombre de communautés hiérarchisées -corporations et métiers, confréries laïques, communautés religieuses, chapitres, universités et académies, provinces, pays, villes et communautés d’habitants… S’il ne fait pas partie d’un ordre particulier, du moins il s’intégré dans l’un des trois grands ordres qui structurent la société - clergé, noblesse ou tiers-état - avec un « rang » et un « degré ».

   Prédominance de la noblesse

    La France est encore très largement dominée par la strate supérieure de la noblesse : celle des ducs et pairs, possesseurs de richesses immenses, cumulant fiefs, dignités et charge. Très souvent, les grands exercent les fonctions de gouverneurs de provinces dans lesquelles ils représentent le roi. De fait, leur autorité personnelle est considérable dans ces « fiefs » qui, parfois, se transmettent de génération en génération. À l’origine strictement militaires, leurs pouvoirs se sont étendus à de nombreux domaines, en dépit des efforts de Richelieu pour les réduire. Ainsi par exemple, le gouvernement de Normandie « appartient » à Henri II d’Orléans, duc de Longueville, la Bourgogne au prince Henri II de Condé.

Dans leur zone d’influence, ils exercent un rayonnement considérable, qui se mesure à l’importance de leur maison, leur parentèle, leur entourage, leur clientèle, leur domesticité, etc…

    Réseaux et clientèle

    Les saigneurs les moins fortunés se mettent au service de la noblesse titrée - barons, comtes, marquis. - qui a son tour fait allégeance aux grands. Par ces liens d’amitié, de fidélité, de clientèle, on se « donne » à quelqu’un, on devient sa « créature ». Il s’agit d’un contrat tacite d’homme à homme dans lequel s’équilibre les droits et les devoirs En échange de la protection et des bienfaits d’un « patron », le « client » lui doit loyauté et fidélité.

    Ne disposant pas d’un nombre suffisant de fonctionnaires royaux le pouvoir doit s’appuyer sur le credit personnel des grands. Il leur a confié des postes de gouverneurs, des commandements militaires et leur a permis de distribuer places, honneurs ou pensions. Apparait alors le risque d’une nouvelle féodalité qui éclipserait la fidélité légitime due au roi

   Les compagnies d’officiers

  C’est la raison pour laquelle les rois de France ont cherché, dès le XVI éme siècle, à augmenter le nombre de fonctionnaires royaux, qu’on appelle « officiers ». Peu à peu apparait, ainsi, une noblesse de robe, dévouée au pouvoir royal, face à la noblesse d’épée, cette noblesse « immémoriale » orgueilleuse et souvent indocile.

    Aux XVIe et XVIIe siècles, le monde des offices explose : de 4 000 titulaires en 1515, ils deviennent 46 000 en 1665, dont 9 000 magistrats et 5 000 officiers de finances. L’État profite de cet engouement pour dédoubler, multiplier et vendre les charges, afin d’accroitre les rentrées fiscales

    Par ce système, certaines familles connaissent une ascension sociale fulgurante comme le montre l’exemple du chancelier Séguier. À son tour, le système des offices échappe peu à peu au contrôle de l’État. Avides de privilèges et d’honneurs, les officiers tendent alors à se structure en castes indociles à l’égard du pouvoir et à s’agréger à la noblesse d’épée.

  L’absolutisme ministériel

  L’évolution de la société lui échappant le pouvoir choisis de recourir au système des clientèles. Ainsi font Sully, Richelieu et Mazarin. Les deux cardinaux répartissent parmi leur famille, leurs amis et leurs protégés honneurs, charges, emplois et pensions. Ils forment un réseau de « créatures » dévouées qui infiltrent l’élite régionales - états provinciaux, parlements, municipalités… - et l’armée, ôtant aux grands le monopole du patronage royal. Comment l’aristocratie ne haïraient-ils pas le « ministériat » ? Les deux cardinaux-ministres écartent tous ceux qui ne leur sont pas soumis et essayent de tenir sous tutelle qui le roi Louis XIII qui la régente Anne d’Autriche. Plutôt qu’un absolutisme monarchique, il s’agit d’un absolutisme ministériel.

    Pouvoir, puissance et richesse

    Richelieu et Mazarin entreprennent d’édification d’une gigantesque fortune, accumulant les gouvernements, les offices, les seigneuries, les fiefs, les abbayes, les châteaux, les hôtels particuliers, Les œuvres d’art, des bijoux… Le grand cardinal né dans une famille assez modeste de l’aristocratie poitevine, profite de son ascension politique pour hisser sa maison au niveau des hauts lignages du royaume et pour marier sa nièce Claire Clémence de Maillé-Brézé, au duc d’Enghien, le futur Grand Condé membres éminents de la famille royale

     La famille de Mazarin

    Mazarin a nombre de neveux et nièces qui grâce à lui font de magnifiques mariages. Laure fille de Lorenzo Mancini et de Girolama Mazarini, se marie avec le duc de Mercoeur, fils de César de Vendôme, petit-fils d’Henri IV et de Gabrielle d’Estrée. Olympe s’unit à Eugène Maurice de Savoie, prince de Carignan, comte de Soissons, et sera la mère du prince Eugène.

Anne-Marie Martinozzi, fille de Gironimo Martinozzi et de Margarita Mazarini, épouse le prince Armand de Conti, frère du Grand Condé.

Une deuxième série de « mazarinettes » plus jeunes, font aussi d’étincelants mariages comme Marie Mancini, le premier amour de Louis XIV avec le prince Onuphre Colonna, futur vice-roi de Naples et d’Aragon ou Hortense Mancini, courtisée par Charles II d’Angleterre, par Pierre de Bragance, futur roi du Portugal, et par le duc de Savoie. Mais Mazarin préfère pour elle une alliance dans le royaume. Elle épouse le marquis de La Porte de la Meilleraye. Marianne Mancini épouse Maurice Godefroy de La Tour d’Auvergne, duc de Bouillon

LA FISCALITÉ ROYALE

L’entrée en guerre de la France contre l’Autriche en 1635 à joué un rôle de puissant accélérateur de la centralisation monarchique particulièrement sur le plan financier. Le budget de l’État qui dépasse rarement les 40 millions de livres entre 1620 et 1630 atteint 208 millions en 1635. Sous le ministère de Mazarin et c’est lève encore 120 à 140 millions

     Un système archaïque et complexe

     Le système fiscal est complexe, improductif, injuste, hérissé d’exemptions et de privilèges. Il n’y a pas de banque d’État susceptible de faire des avances de trésorerie, la monarchie souffre d’un manque chronique d’argent. Il faut donc lever des impôts, ce qui est très mal perçu par la population en dehors des temps de guerre. La taille, l’impôt direct le plus ancien, pèse principalement sur les ruraux, laboureurs, fermiers et petits propriétaires. Les nobles ne le payent pas, sauf dans les pays dits de « taille réelle », où elle est assise sur les terres qualifiées de roturières que possèdent aussi bien l’aristocratie que la bourgeoisie. Le clergé en est exempté, mais verse au souverain un modeste « don gratuit », voté en assemblée générale tous les cinq ans. D’autres privilégiés y échappent, tels les membres de maisons royales, les magistrats, les habitants des grandes villes comme Paris, Lyon ou Bordeaux.

    Traitants, partisans et prêteurs

     L’administration fiscale et si déficiente qu’elle a dû renoncer à percevoir elle-même les impôts indirects : aides sur les boissons, octrois (taxes municipales) ou gabelle. Ceux-ci ont été affirmés à des compagnies de traitants ou de partisans, qui signent avec le roi des contrats appelés traités ou partis

    Ces ressources permanentes étant insuffisantes, on a recours régulièrement aux « affaires extraordinaires » comme la vente d’offices et de parcelles du domaine royal. Les traitants qui s’occupent aussi de ces marchés, versent au roi une somme convenue et recouvrent eux-mêmes l’impôt ou le produit des biens vendus, tout en prélevant au passage de substantielles commissions. En 1645 devant la situation fiscale désastreuse, l’impôt direct–la taille–et aussi mis en contribution.

Ces expédients ne permettent pourtant pas de boucler le budget. L’État est contraint d’emprunter, à taux usuraire, aux traitants ainsi qu’à ses propres officiers comptables, receveurs ou trésoriers généraux. Ces pratiques servent à l’enrichissement d’une caste de manieurs d’argent issus de la robe et parfois de l’aristocratie.

    Les commissaires

Avec la guerre, l’augmentation du nombre d’intendante dans les 22 généralités du royaume devient une nécessité pour le pouvoir central. Il s’agit de pallier les carences des officiers de l’administration fiscale, les retards et les multiples abus qui se commettent en province et paralysent l’action du roi. Choisis parmi les maîtres des requêtes ou les conseillers d’État, ces intendants sont de précieux auxiliaires. Investis par « commission » d’un pouvoir temporaire et limité, toujours révocable.

   Intendants contre officiers

Les intendants s’occupent des affaires de justice, police et finance. Leurs responsabilités s’accroissent à la fin du ministère de Richelieu et sous Mazarin, au détriment des officiers de finances et des juges ordinaires. Ils répartissent les tailles entre villes, bourgs et paroisses et contrôlent le recouvrement de l’impôt direct, aidés de brigades d’huissiers et de fusiliers

LA FRONDE PARLEMENTAIRE

La guerre, dévoreuse d’argent, exige une plus grande solidarité entre les corps et les groupes sociaux. C’est précisément ce que va refuser la Fronde à partir de 1648. Contrairement aux séditions rurales, il s’agit là d’un mouvement urbain de nantis, de citoyens privilégiés.

    Une réaction contre les innovations

     La Fronde est avant tout un mouvement de résistance des corps d’officiers contre les « novelletés » instituées par la monarchie, comme les intendants, les traitants et partisans contre la marche tâtonnante et empirique du pouvoir royal. C’est une tentative de résistance de l’aristocratie et des gens de robe contre la transformation en profondeur du royaume. La création, la vente et le dédoublement des charges pour des raisons fiscales amenuisent le patrimoine des titulaires d’offices.

    L’opposition parlementaire

La contestation part du parlement de Paris qui depuis déjà longtemps n’a de cesse de grignoter de nouveaux pouvoirs et de s’imposer comme une sorte de Sénat constitutionnel, gardien des lois. En 1641, Louis XIII a dû leur supprimer le droit de remontrance. À sa mort, Anne d’Autriche qui avait besoin d’eux pour casser le testament de son époux, le leur a rendu et les a flattés. Ces juristes connaissant la faiblesse structurelle des régences, veulent profiter de l’occasion pour revenir sur les mesures « extraordinaire » prise par la monarchie depuis l’entrée en guerre. Ils sont menés par Pierre Broussel, né vers 1574, il est conseiller à la grande chambre du Parlement de Paris depuis 1633. Après la Fronde il sera nommé prévôt des marchands en juillet 1652 et mourra deux ans plus tard

     Les premières et sciences

     Dès 1644, la tension monte : la politique de Mazarin qui s’appuie sur le contrôleur général Particelli d’Emercy, ancien traitant devenu intendant, et de faire participer à l’effort fiscal la bourgeoisie parisienne et les détenteurs d’office. C’est en ce sens qu’est prise une série de taxes comme le toisé, les aisés ou le tarif, frappant le domaine royal ou les octrois. La résistance de ces messieurs est brisée par le roi siégeant en lit de justice le 7 septembre 1645 au lendemain de la victoire de Nördlingen, remportée par Condé et Turenne sur les impériaux.

     L’arrêt d’union

     La contestation ouverte débute en janvier 1648 par une manifestation contre le nouvel édit fiscale, à l’instigation des marchands des rues Saint-Denis et Saint-Martin.

     La décision de Mazarin de vendre une douzaine de nouvelles charges de maître des requêtes exaspère les 60 titulaires, qui mobilisent le Parlement en leur faveur. Celui-ci refuse l’enregistrement de l’édit et de plusieurs autres. Le 13 mai, le Parlement, le Grand Conseil, la Chambre des comptes et la Cour des aides rendent un « arrêt d’union » et annoncent la création d’une assemblée de délégués chargée de réformer l’État. Elle prend le nom de la salle où elle siège : la chambre Saint-Louis.  L’opinion soutient les robins qui, début juillet, rédigent un vrai plan de monarchie limitée, niant la pleine souveraineté royale et instaurant un contre-pouvoir des juges. Il prévoit la suppression des intendants et autres commissaires, ainsi que celles des lettres de cachet, le droit pour les parlements, de prendre des arrêts que le Conseil du roi ne pourrait casser, la diminution du montant de la taille, l’annulation des avances sur rentes ou sur gages des officiers…

     La journée des barricades

La Cour doit dans un premier temps, « céder au torrent » à cause de la guerre qui se poursuit aux frontières. Mais l’éclatante victoire de Lens remportée par le prince de Condé sur les Espagnols le 21 août, pousse la régente et le cardinal à une énergique reprise en main. Le 26 ils font arrêter deux des meneurs du Parlement, le président Pottier de Blancmesnil et le conseiller Broussel. Paris répond par l’insurrection et les barricades qui bloquent toute la capitale.

    Le régente recule

Anne d’Autriche et son ministre sont obligés de relâcher les deux prisonniers et le 22 octobre, la régente accepte de donner force de loi à une quinzaine d’articles de la Chambre Saint-Louis afin de garantir la sécurité des frontières. La monarchie se trouve placée sous la tutelle de ses propres officiers. Le 24 les traités de Westphalie rétablissent la paix entre la France et l’Empire. Mais le conflit avec l’Espagne se poursuivra dix ans encore.

   Monsieur le coadjuteur

Les Frondeurs s’organisent autour de Paul de Gondi, futur Cardinal de Retz et auteur de célèbre Mémoires. Neveu et coadjuteur de l’archevêque de Paris Jean-François de Gondi il regroupe autour de lui les mécontents du Parlement, le petit peuple, les curés parisiens, les dévots, membres de la discrète compagnie du Saint-Sacrement, héritier de la Ligue, tous ceux qui conspirèrent jadis contre Richelieu… Il parvient même à enrôler deux princes du sang, Armand de Conti, frère cadet du Grand Condé, et leur sœur, Anne Geneviève, duchesse de Longueville.

Le blocus de Paris

Dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649, le roi, la reine, le Cardinal et le reste de la famille royale s’enfuit clandestinement du Palais-Royal et se rendent au château de Saint-Germain. Au matin Paris abasourdi par la nouvelle, court aux armes. Le siège de la capitale commence, tandis que le Parlement, sous l’influence de Gondi et de Beaufort, bannit solennellement Mazarin du royaume et, au nom du roi, déclaré prisonnier de l’italien, prend en main la défense de la ville. Avec son armée des 12 000 hommes revenus des frontières, Condé fait le siégé de la ville, faisant régner la terreur, il écrase toutes les tentatives de sortie des assiégés.

La paix du Rueil

Certains parmi les frondeurs les plus déterminé comme Gondi ou le duc de Bouillon, songent à faire appel aux Espagnols. Le frère du duc, Turenne, rejoint les insurgés avec son armée. Les modérés du Parlement, le premier président en tête, s’alarment et poussent la reine à faire des concessions. La paix de Rueil est signée le 11 mars. Les rebelles sont amnistiés parmi lesquels Turenne. Louis XIV entre dans Paris le 11 août 1649, après huit mois d’absence, sous l’ovation du peuple.  Mais les décisions de la chambre Saint-Louis ont toujours force de loi : rendu responsable de la souffrance du peuple, Mazarin et brocardé. Le véritable vainqueur et le jeune Condé qui a sauvé la monarchie chancelante.

 Condé contre Mazarin

À son tour, ce vaillant guerrier veut éliminer Mazarin qui lui fait de l’ombre, afin de le remplacer et de gouverner avec la reine. Il se réconcilie avec les princes et les ducs révolté. À force de pression il obtient de la régente des récompenses pour les chefs frondeurs : Conti reçoit le gouvernement de Champagne, Marcillac - futur duc de La Rochefoucauld et amant de la duchesse de Longueville -, celui de Damvillers ; au mari cette dernière échoit celui de Pont de l’Arche, position clé en Normandie.

L’arrestation des princes

Pour s’opposer aux envahissants Condés, la régente et le cardinal décident de se rapprocher du duc d’Orléans, du coadjuteur et de ses amis, la duchesse de Chevreuse, le vieux Châteauneuf, les Lorraine, les Luynes et les Rohan. Le 18 janvier 1650, alors qu’ils sont convoqués à une séance du Conseil au Palais-Royal, le prince de Condé et de Conti, ainsi que leur beau-frère, le duc de Longueville, sont arrêtés sur ordre d’Anne d’Autriche et conduits au donjon de Vincennes.

LA FRONDE DES PRINCES

Aussitôt, la guerre civile se ranime en Province. La duchesse de Longueville rejoint Turenne qui s’est enfermé dans la place de Stenay, sur la Meuse. L’armée de Turenne fait bientôt sa jonction avec les troupes espagnoles de l’archiduc Léopold Guillaume, s’empare du Catelet et met le siège devant Guise. La jeune princesse de Condé retrouve en Auvergne les troupes de Bouillon et duc de La Rochefoucauld et gagne Bordeaux, où elle est accueillie en libératrice.

La reconquête

Les familles de la haute noblesse entraîne avec elles des centaines de gentilshommes fidèles. Les petits seigneurs et la paysannerie entre en rebellions. Pour reconquérir le royaume. On montre le roi pour créer un sentiment de révérence, pour tisser des liens de fidélité avec les seigneurs, les notables locaux. Les provinces de Normandie, de Lorraine, Du Berry, de l’Anjou, de la Bourgogne se soumettent. En juillet, le roi est à Bordeaux, qui se rend le 1er octobre.

La situation s’inverse

À Paris, Gondi, furieux quand on lui refuse la barrette de cardinal malgré son alliance secrète avec la reine – c’est une grave erreur de Mazarin –, se tourne vers le camp des princes. De toute part on réclame la libération de Condé, de Conti et du duc de Longueville. Dans la société hiérarchisé de l’époque, un prince de sang royal est un personnage presque sacré, On gémit sur la « tyrannie » de l’italien honni. Le Parlement s’en mêle.

La libération des princes

Le cardinal n’a d’autres solutions que de quitter Paris, dans la nuit du 6 février. Dans la nuit du 9 au 10 août, la foule, craignant la fuite de la famille royale, pénètre dans le palais et défile devant le lit du roi, qui fait semblant de dormir. En fait, il est habillé et s’apprête à partir avec sa mère. Le souverain est prisonnier chez lui. Les princes, libérés sur l’ordre de Monsieur, entrent dans la capitale, alors que le parlement ouvre le procès de Mazarin.

La « troisième Fronde »

Les assemblées de gentilshommes réclament la tenue des États généraux. Pour la monarchie cette agitation de la gentilhommerie représente un mouvement beaucoup plus pernicieux que celui de la chambre de Saint-Louis, car il s’agit d’instaurer un pouvoir décentralisé à prédominance aristocratique tel qu’on le pratique en Pologne. Les États généraux sont convoqués pour septembre.

Mazarin en exil

Mazarin, exilé chez l’électeur de Cologne, espère encore revenir, car Condé redevient odieux. Le jeu de bascule recommence. Anne renoue secrètement avec Gondi et lui promet une nouvelle fois la barrette de cardinal. L’audace de Condé ne connaît plus de bornes. Un jour, au cours-la-Reine, son carrosse refuse de s’arrêter devant celui du roi. Il ne montre que mépris pour ce jouvenceau un peu gauche, qu’il traite en privé de « sot ».

LE DERNIER ACTE

L’Espagne est appelé à l’aide par le vainqueur de Rocroi, que l’on vient de déclarer rebelle et coupable de crime de lèse-majesté.

Les défaites de Condé

Le roi ne dispose que d’une armée de 4000 hommes, mais très aguerrie. Dégarnies par le départ des régiments fidèle à Condé, les troupes françaises de la frontière abandon à l’ennemi Dunkerque et Gravelines. Bientôt, Bouillon et Turenne font défection et rallient le camp royal. Partout, les troupes de Condé sont battus : il ne reste que quelques places comme la forteresse de Montrond, en Berry.

Mais la reine commet l’erreur de rappeler Mazarin trop tôt, Monsieur rejoint alors Condé dans la rébellion. Bordeaux se rallie une nouvelle fois à Condé. La Grande Mademoiselle se lance à son tour dans la bataille, au nom de son père, Gaston d’Orléans. Elle rêve d’épouser Louis XIV, de 11 ans son cadet, et, afin d’y parvenir veut s’imposer par les armes... Elle occupe sans difficulté Orléans.

     Le 7 avril, Turenne, accompagné d’une poignée d’hommes, défait Condé sur la chaussée de Bléneau. Cette bousculade, mineure sur le plan militaire, est un tournant décisif pour le pays.

Les derniers soubresauts

Le 2 juillet suivant se déroule, le célèbre combat du faubourg Saint-Antoine, aux portes de Paris : l’armée royale de Turenne affronte celle de Condé, et des quelques unités espagnoles.

   Au moment de l’assaut final, la porte Saint-Antoine s’ouvre et laisse entrer les frondeurs mal-en-point. Elle ordonne aux canons de la Bastille de tirer sur la cavalerie Royale.

Le roi réunis à Pontoise un semblant de Parlement. Sur la suggestion du surintendant des finances Fouquet, Louis XIV éloigne Mazarin, ôtant ainsi aux extrémistes leur principal argument.

La fin de la Fronde

Condé, dès lors, à perdu la main, même à Paris ou une partie de l’ordre, las des excès et des violences, l’incite a décamper. Achevant sa trahison, il quitte le royaume pour les Flandres et y prend le commandement des troupes espagnoles. Le 21 octobre 1652 au soir, Louis XIV fait son entrée dans la capitale par la porte Saint-Honoré, accueilli en libérateur. Les princes rebelles sont exilés, y compris Monsieur et sa fille. Condé est déchu de sa qualité de Prince de sang est condamné à mort par contumace. Un lit de justice réinstalle le Parlement loyaliste. Gondi, Devenu entre-temps Cardinal de Retz est arrêté en décembre.

Mazarin fait une entrée triomphale à Paris le 3 février 1653, Follement acclamé par la même foule qui, quelques mois auparavant, était prête à le prendre. Bordeaux capitule en juillet

Le bilan

Des régions entières ont été rançonnées, pillées, dévastées, comme la région parisienne, la Picardie et la Champagne. Après les récoltes brûlées, les villes et villages incendier, les femmes violées, la peste et les brigands succèdent aux soudards des armées. Dans la capitale errent plus de 6000 mendiants.

La population tombe au-dessous du seuil des 20 millions. Pourtant, les deux tiers des paroisses n’ont rien vu de la guerre civile et l’économie rurale se remet très vite à flot.

Louis XIV, avec l’aide de son parrain, s’attelle désormais à restaurer l’ordre.

Chapitre III

LES ANNÉES MAZARIN (1653-1661)

GOUVERNER, C’EST PARAÎTRE

 La monarchie française se trouve contraint de gérer rapidement son « image » dans l’opinion. C’est une nécessité vitale, après la période des frondes, c’est aussi un moyen d’accroître son emprise sur la société. D’où l’importance extrême qu’elle attache aux discours, aux rites, aux symboles, à tout ce que l’on a appelé les « cérémonie de l’information » (Michele Fogel).

La gestion de la « Communication »

Mazarin a conscience que la restauration de l’autorité légitime passe par un effort de propagande dans les domaines les plus variés : littérature, peinture, sculpture.

Dans une société où environ 80 % de la population est analphabète, l’image est un moyen de communication qui l’emporte de très loin sur l’écrit. On distribue quantité de estampes allégoriques qui représentent le roi en vainqueur de la rébellion. Le cardinal utilise l’art du ballet, très prisé à la cour, pour mieux affirmer l’autorité royale et asservir la noblesse. Il profite du talent et du goût remarqués de Louis pour la danse pour le produire sur scène au milieu de ses compagnons de jeu. Dans le Ballet de la nuit d’Isaac de Benserade (1653) le jeune homme incarne l’astre du jour triomphant des ténèbres et du chaos : se forge alors la thématique du Roi-Soleil. Les productions se succèdent, comme le Ballet des plaisirs et délices de la ville et de la campagne, dû à M. de Saint-Aignan, ou encore celui des Noces de Thétis et Pélée, dans lequel le roi figure Apollon.

Le sacre de Louis XIV

Le 7 juin 1654, à Reims, Louis est sacré roi de France. Au fil des temps, le sens de la cérémonie s’est inversée. Au commencement de la royauté, le sacre, sorte d’ordination sacerdotale, avait pour but de marquer la soumission du pouvoir royal au contrôle ecclésiastique : depuis le XVe siècle, la monarchie a profité de la dimension religieuse pour accroître sa puissance.  Si elles ne confèrent pas la royauté, les onctions de la sainte ampoule la manifestent de façon solennelle, la rendent comme le dit Louis XIV dans ses Mémoires, « plus auguste, plus inviolable et plus sainte ». En s’arrimant directement au ciel, l’autorité royale élargit autant son espace politique. Personnage sacré participant du mystère divin, Il respectera toujours le pieux devoir des « rois thaumaturges » précédant, trois ou quatre fois par an, à l’occasion des grandes fêtes, au toucher des écrouelles : « Le roi te touche, Dieu te guérit!

LA GUERRE, TOUJOURS

Pendant ce temps la guerre avec l’Espagne se poursuit. En juillet 1653, Turenne s’est emparé de Rethel et à empêcher Condé de marcher sur Paris.

 Le roi en première ligne

En octobre, il galope au siège de Sainte-Menehould. En juillet 1654, il assiste à l’ouverture de la tranchée devant Stenay. Le 25 août, il entre en vainqueur dans Arras libérée. Au mois de juin 1655, au siège de Landrecies, Louis fait preuve encore de sa volonté de fer et de sa témérité entêtée. La guerre se résume en un épuisant jeu de places conquises et reconquises sur la frontière nord : les villes de Condé et Saint-Ghislain sont occupées en 1655 par les Français mais Turenne échoue au siège de Valenciennes en 1656, tandis que Monsieur le Prince s’empare de Cambrai.

La diplomatie du Cardinal

L’Espagne décline, certes, mais la France s’épuise. Cela fait 22 ans qu’elle fait la guerre à la maison d’Autriche. Mazarin signe un traité d’alliance avec le régicide Cromwell, traité qui accorde Dunkerque et Mardick aux Anglais, quand ils auront été repris aux hollandais, en échange d’un soutien militaire.

Le cardinal ne néglige pas non plus ce qui se passe dans l’Empire. L’empereur Ferdinand III est mort à Vienne le 1er avril 1657. Même si la couronne impériale est élective son fils Léopold doit lui succéder mais la coutume veut qu’il reçoit du vivant de l’empereur le titre de « roi des Romains ». Cette formalité ayant été omise dans le cas de Léopold, Mazarin pèse sur son élection à l’empire en imposant, par l’entremise des électeurs pro-français une « capitulation électorale », ratifiée sous serment par le nouveau souverain autrichien. Ce texte contraint Léopold à ne pas appuyer militairement les ennemis du roi. Allant plus loin, Mazarin organise une ligue du Rhin, qui regroupe les clients de la France (Archevêque électeurs de Mayence et de Cologne, les trois ducs de Brunswick-Lunebourg, le landgrave de Hesse, le duc de Neubourg, etc..) c’est un instrument qui permet à la France de jouer son rôle de puissance protectrice est arbitre dans les conflits allemands.

La maladie de Calais

Le 14 juin 1658, les troupes espagnoles de Condé et de don Juan d’Autriche subissent une sévère défaite à la bataille des dunes, près de Dunkerque. La place capitule à son tour. Turenne poursuit sa marche triomphale à travers la Flandre maritime. Au cours de cette campagne, Louis s’est montrée égal à lui-même, plein d’énergie et intrépidité mais une dangereuse fièvre, peut-être la scarlatine menace bientôt ses jours. On le croit perdu. Mais le médecin de la reine, Guénaut, le sauve.

Les dangers de guerre civile

Les dévots, les curés, les chanoines de Notre-Dame, la Sorbonne, l’abbaye de Port-Royal n’ont cessé de réclamer la libération du Cardinal de Retz. Celui-ci s’évade de sa prison, gagne l’Espagne puis Rome, d’où il mène la guerre contre Mazarin.  Par I ‘intermédiaire d’un grand vicaire qui se dissimule dans Paris, il gouverne de fait l’archevêché de la capitale, vacant depuis la mort de son oncle Gondi. C’est la « Fronde des curés ».

Beaucoup de grands ont gardé une mentalité féodale et profitent de la faiblesse de l’État pour monnayer leur soutien. Ainsi le vice-amiral de Foucault s’est-il barricadé dans son gouvernement de Brouage, d’où il contrôle la flotte de la Rochelle. Il a rallié Condé et l’Espagne et n’échangera sa principauté navale que contre le bâton de maréchal, le titre de duc, l’intendance de la navigation, le collier des ordres du roi et 530 000 livres de gratifications. Beaucoup se livrent au même chantage.

L’ABSOLUTISME MAL ASSURÉ

Dansé la société d’Ancien Régime, qui se caractérise par une cascade de pouvoirs et de corps, une superposition d’institutions, un enchevêtrement de statuts personnels et collectifs, de privilèges et de libertés, le pouvoir royal a du mal à faire valoir ses prérogatives.

Le pouvoir trifonctionnel

Face à la diversité de cet espace social, la mission du pouvoir consiste à représenter l’intérêt général, le bien commun, à être l’arbitre des familles et des vassaux, à assurer la sécurité et la justice pour tous. C’est-à-dire qu’il exerce un rôle « fédérateur » ; mais il lui faut aussi empêcher des intérêts privés d’empiéter dans sa sphère d’influence, veiller à ce qu’aucune coalition de groupe ne vienne limiter sa liberté d’action. Le pouvoir doit en même temps être « diviseur ». Il doit organiser au mieux les rivalités, les susciter aux besoins par la distribution des grâces et faveurs, tout en empêchant les forces centrifuges de prendre le dessus. Pour mieux asseoir sa domination, il doit limiter la place des grands, abaisser l’orgueil des parlements et faire disparaître, autant que possible, les privilèges des provinces, des franchises des villes. Elle doit maitriser l’évolution sociale, organiser la mobilité à l’intérieur des groupes. C’est pour elle une nécessité vitale, à laquelle elle s’emploie par la création et la vente d’office, l’élévation de la noblesse de robe, la distribution de grâces, dignités, ordres de chevalerie, lettres d’anoblissement, privilèges et monopole d’exploitation. C’est tout bonnement ce que l’on a appelé l’absolutisme.

La « Trinité régnante »

Les années qui s’étendent de la fin de la Fronde à la mort de Mazarin (1653–1661) permettent, selon Guy Patin, à la « Trinité régnante » – Louis XIV, Anne d’Autriche et Mazarin – de ramener l’ordre dans le pays. Le jeune homme est encore un roi de parade que l’on montre aux peuples, aux armées et aux ambassadeurs. Anne participe moins au gouvernement, mais veille avec attention à la formation morale de son fils. La réalité du pouvoir revient au premier ministre mais il a l’intelligence d’associer Louis XIV, graduellement aux décisions. Toutefois, c’est lui qui dispose des charges, de la feuille des bénéfices, conduit les négociations diplomatiques, prend les décisions importantes. Dès la fin de la fronde, le mouvement de centralisation monarchique repart. Les intendants reviennent dans les provinces sous le nom de « commissaire départis pour l’exécution des ordres du roi », Mazarin étend aussi son réseau de fidèles, développe le clientélisme ministériel, pratique le pardon des fautes. C’est l’époque où les fidélités nobiliaires et les réseaux de notables commencent à se tourner vers le service du roi.

La détresse financière

Cependant, la poursuite de la guerre avec Espagne maintien sur le pays une terrible pression fiscale. Avec cette crise financière endémique, les revenus futurs de plusieurs années sont consommés d’avance. En 1656 puis en 1658 le royaume est contraint de suspendre les opérations militaires, faute d’argent. C’est la grande époque des traitants et des partisans.  Afin d’éviter la banqueroute, le surintendant des Finances Nicolas Fouquet est obligé de finasser avec eux et de les rémunérer à des taux phénoménaux (30 à 50 %). Cela n’empêche pas le cardinal de poursuivre et même d’accélérer l’édification de sa prodigieuse fortune.

La séance du 13 avril 1655

Le parlement profite de la situation pour relever la tête et faire des remontrances sur les édits fiscaux nouveaux (taxe sur les actes de baptême et d’enterrement, création de nouveaux offices de secrétaire du roi…). Pour briser cette résistance, Louis XIV se rend au Parlement le 13 avril 1655, et il y a un lit de justice.

L’insoumission parlementaire

La légende s’emparera de cette scène dans lequel le roi aurait prononcé la fameuse formule : « l’État, c’est moi ! » En réalité, la vénalité des offices continue à faire ses ravages et à entretenir l’esprit d’indépendance vis-à-vis du gouvernement dans les divers corps de la magistrature. Malgré la séance royale, les robins présentent de nouvelles remontrances, illégales après un lit de justice. Le cardinal est contraint d’embastiller un conseiller est d’en exiler neuf autres. Finalement le pouvoir doit retirer une partie des édits et donner 100 000 livres au premier président, Pomponne de Bellièvre...

La noblesse en ébullition

Des raisons fiscales également sont à l’origine du regain des conspirations nobiliaires et de l’agitation provinciale. L’État, toujours en quête de nouveaux impôts, a eu l’idée de taxer les faux nobles, qui prolifèrent, en créant des commissions de recherche d’usurpateurs de noblesse. Cette inquisition, au lieu de réjouir les gentilshommes authentiques, sème l’inquiétude, car beaucoup ne peuvent apporter la preuve de leur état. Un peu partout se tiennent des assemblées, en Anjou, en Bretagne, en Normandie... On réclame le rétablissement des états provinciaux, on évoque aussi la tenue des États généraux. En 1659, une union de la noblesse rassemble la Picardie, la Normandie, la Touraine, le Poitou, l’Orléanais, la Bourgogne, l’Anjou, le Nivernais, le Bourbonnais et le Limousin. Leur chef, le marquis de Bonnesson est arrêté et exécuté à Paris.

 La guerre des sabotiers

Aux difficultés des années 1656 et 1657, s’ajoute dans plusieurs régions de France des « émotions » populaire. En mai 1658, éclate en Sologne la « guerre des sabotiers », qui protestent contre la dévaluation d’une piécette de monnaie, le liard de cuivre.  Le mouvement des paysans et des seigneurs « malcontents » est très violent. Le château de Sully est assiégé. Les bateliers de la Loire s’unissent aux paysans solognots. Quelques régiments royaux dispersent les sabotiers.

LA MÉTAMORPHOSE

Au sortir de l’adolescence, Louis XIV traverse une crise, liée à la fois à l’éveil de sa sensibilité amoureuse et à l’affirmation de son autorité face a la tutelle de sa mère et du Cardinal.

L’élève de Mazarin

De sa mère et du Cardinal, il a appris le goût du secret, le sens de la dissimulation. Étudiant avec soin ses gestes et ses poses, il s’est composé un personnage de façade, digne, sérieux, toujours maître de soi, ne s’important jamais. « Je verrais », répond-t-il aux solliciteurs. Il tient à rester libre et indéchiffrable. Son caractère est marqué par deux tendances contradictoires : la timidité – d’où sa grande méfiance et son orgueil - et la volonté – d’où son constant désir de brider sa sensibilité, ses impulsions naturelles, sa spontanéité, pour ne laisser paraître que le masque marmoréen de la majesté royale.

Premier émoi amoureux

On conte que c’est la galante baronne de Beauvais, Catherine Bellier, dame d’honneur de la reine qui l’a déniaisé. Les aventures sentimentales, quant à eux, sont notoires. Ce sont les nièces de Mazarin, qui font tourner la tête du roi. En fait Louis tombe amoureux d’Olympe Mancini la plus ambitieux et intrigante de toute mais ce n’est qu’un amusement sans conséquence car la belle se précipite sur le premier beau parti qui se présente, le prince Eugène Maurice de Savoie.

Marie Mancini

L’amour du roi et de Marie Mancini est de plus longue durée. Quand, en juin, Louis XIV se trouve à Calais, atteint par la fièvre pourpre, au bord de la tombe, il apprend avec émotion que la petite Italienne a versé de gros sanglots

N’est-ce pas la preuve qu’il est aimé pour lui-même, au moment où le reste de la Cour commence à tourner ses regards vers son frère Philippe ?  Au printemps 1658, il en fait la reine des bals ; c’est une passion qui ne va faire que croître jusqu’au printemps suivant

Stratégie matrimoniale

La maladie de Calais et l’intrusion de Marie vont hâter les négociations d’un mariage digne d’un roi de France, c’est-à-dire avec une princesse étrangère.  Le choix s’offrait donc entre deux petites-filles d’Henri IV par leur mère : Marguerite, fille de Madame Chrétienne, duchesse de Savoie. Dans l’autre cas, il s’agissait même d’un double cousinage : Marie-Thérèse d’Espagne était fille de la sœur de Louis XIII, Élisabeth, devenue Isabelle à Madrid, et de Philippe IV, propre frère d’Anne d’Autriche.

L’interminable négociation de paix entre l’Espagne et la France bloquant la perspective de ce dernier mariage, Mazarin et la reine mère rusent.

Le mariage avorté

La France fait savoir que le roi est décidé à épouser Marguerite de Savoie mais « qu’il désirait la voir avant de l’épouser ». Une rencontre est organisée à Lyon en novembre 1658.

Les Espagnols, enfin, tombent dans le piège. Philippe IV dépêche son secrétaire d’Etat aux relations extérieures, Antonio Pimentel, afin d’offrir la paix et la main de l’Infante. À l’égard des Savoyards, les Français sauvent l’honneur comme ils peuvent : don de 500 000 livres à Madame Chrétienne… Signature par le roi de sa main d’une promesse faite à sa cousine « de l’épouser au cas que, dans un an, il ne fut pas marié avec l’infante » !

Une passion ravageuse

Restait à lever l’hypothèque Marie Mancini. Au début du printemps 1659, le roi en était toqué au point de prétendre l’épouser. C’était un de ces contes de fées où les princes s’éprennent de bergères qui n’était pas du tout du goût de la reine mère. L’émotion était générale. Mazarin, qui ne voulait surtout pas que l’on pût croire que son ambition se porterait aussi loin que de vouloir un roi de France pour neveu et Anne d’Autriche, entêtée de son idée de mariage espagnol, se chargèrent de ramener énergiquement Louis à la raison.

L’amour impossible

L’on parle à Louis de son devoir d’État, on évoque la responsabilité qu’il a envers son peuple qui depuis près de vingt-cinq ans aspire à la paix. Les préliminaires de paix viennent d’être signés. Le cardinal doit se rendre à Saint-Jean-de-Luz pour négocier avec le ministre don Louis de Haro le texte du traité. Louis supplie à genoux, pleure en vain. Il a perdu. Marie fut exilée à Brouage, après avoir fait, le 22 juin 1659, des adieux déchirants à son amoureux.

La raison l’emporte enfin

Louis se résigne au mariage avec l’Infante mais espère qu’un événement imprévu arrêtera le destin. En août, se rendant à Bordeaux il obtient la permission de la reine de revoir Marie. Jusqu’au dernier moment, Mazarin tremble, menaçant de démissionner et de se retirer en Italie avec ses nièces. Enfin, le cœur s’ouvre à la raison. Louis accepte : il est devenu Louis XIV

LA FIN D’UNE ÉPOQUE

Le 7 novembre 1659, a été signé le traité des Pyrénées : l’Espagne cède à la France le Roussillon et la Cerdagne, l’Artois moins Aire-sur-la-Lys et Saint-Omer, plusieurs places en Flandre, dans le Hénault et au Luxembourg.

La Cour dans le midi

Durant l’hiver, la Cour, séjourne dans le Languedoc, puis en Provence. Le 27 janvier 1660, Louis XIV voit s’agenouiller devant lui, à Aix, le Grand Condé. En effet le traité de paix prévoyait qu’il serait pardonné et recouvrerait rangs et honneurs.

Quelques jours plus tard, Gaston d’Orléans s’éteignit dans son château de Blois. Une sédition fomentée au sein du conseil de ville de Marseille fut réprimée sévèrement par le roi qui entra dans la ville comme dans une place conquise.

Le mariage

Enfin, les cours de France et d’Espagne se rencontrèrent à Saint-Jean-de-Luz. Le 6 juin, les souverains s’embrassèrent dans la ville des Faisans et jurèrent sur l’Évangile de respecter la paix. La messe de mariage à eu lieu le 9 juin devant l’évêque de Bayonne puis la Cour revient à Paris.

La mort de Mazarin

Mazarin, au pinacle, et célébré en héros. Il a ramené la paix intérieure et extérieure, mais le pays reste encore affaibli par les difficultés financières, la noblesse, toujours prête à monter à cheval, et la querelle janséniste. Le 9 mars 1661 Mazarin meurt au château de Vincennes, après avoir fait semblant de léguer sa fortune au roi, obligé de la refuser, et splendidement doté son neveu et ses nièces. La cour entière est affligée.

Le testament politique de Mazarin

Louis, bien qu’inquiet d’assumer le poids de la succession, est déterminé à se passer de Premier ministre. L’une de ses premières décisions et de n’admettre que les ministres au Conseil d’État, organe suprême du gouvernement, et d’en écarter le chancelier et la famille royale.

Le discours du roi du 10 mars 1661

Le 10 mars 1661, le roi convoque le chancelier Séguier, les trois ministres et les quatre secrétaires d’État pour leur annoncer sa volonté de gouverner désormais seul. Il leur adjoint de ne rien faire, de ne rien signer sans son commandement. Il annonce au surintendant qu’il devra servir M. Colbert que Mazarin lui avait recommandé.

Chapitre IV

L’ÉCLAT DU SOLEIL (1661-1672)

La chute de l’écureuil

Sur son lit d’agonie, Mazarin a recommandé au roi les trois ministres d’État membres du Conseil d’en haut, Michel Le Tellier, qui a la charge de la Guerre, Hugues de Lionne, celle des Affaires étrangères, et Nicolas Fouquet, celle des finances.

Fouquet l’ambitieux

À 46 ans, Nicolas Fouquet et issu d’une modeste famille de chaussiers-drapiers d’Angers, qui s’est agrégée à la noblesse de robe et a choisi pour armes l’écureuil avec pour devise : Quo non ascendant (Jusqu’où ne montrera-t-il pas ?). En novembre 1650, il a acheté, avec le soutien de Mazarin, la charge de procureur général au Parlement de Paris et est devenu surintendant des finances en février 1653, d’abord aux côtés d’Abel Servien, puis en 1659, seul.

 L’époque est difficile pour le Trésor royal. Il faut consentir aux traitants et aux partisans des taux usuraires, en falsifiant leurs contrats afin qu’ils couvrent la différence entre le taux légal autorisé (5,5 %) et le taux réel pratiqué (de 30 à 50 %). En usant de ces procédés peu orthodoxes, déjà couramment pratiqués avant lui, l’habile Fouquet a réussi avec art et finesse à financer l’effort de guerre. N’hésitant pas à mobiliser ses amis et à faire lui-même des prêts à l’État en cas de nécessité.

Une fortune suspecte

Mêlé au jeu flamboyant de l’argent et de la spéculation, brassant des millions dans un indescriptible désordre, touchant des pensions et des pots-de-vin, à l’image de son « patron » empruntant à tour de bras, il s’est constitué une fortune qui lui a permis d’acquérir de nombreux domaines en Bretagne et de bâtir le château de Vaux-le-Vicomte, près de Melun, pour lequel il a dépensé plus de 4 millions. Amis des Muses et grand mécène, il reçoit, dans sa propriété de Saint-Mandé, les beaux esprits, les littérateurs, amateurs de poésie élégiaque ou ciseleurs de madrigaux. Il protège et pensionne entre autres Boisrobert, Loret, Brébeuf, Mlle de Scudéry, La Fontaine. Pour Vaux, il a choisi d’incomparable artistes : l’architecte Louis le Vau, le jardinier André Le Nôtre, le peintre Charles le Brun, l’agronome Jean de la Quintinie, le sculpteur François Girardon, la future équipe de Versailles…

Fouquet contre Colbert

Jean-Baptiste Colbert, l’ancien factotum de Mazarin à 42 ans et grâce à sa charge d’intendant des Finances, qu’il a reçu la veille de la mort de son maître, il peut approcher le monarque. Une fois par semaine raconte Madame de Motteville, il entre humblement chez le roi et instille peu à peu des doutes sur l’honnêteté du surintendant.

La perte de Fouquet

Louis XIV, dès le 4 mai 1661, prend la décision de renvoyer son grand argentier à l’automne. Cinq semaines plus tard apprenant, par un cousin de Colbert, que Fouquet fortifie secrètement son domaine de Belle-Ile, en tassant des armes et des munitions, il décide de le faire arrêter et de le traduire en justice. La fameuse fête de Vaux, du 17 août, organisée par Vatel, n’arrange rien. Louis est étonné, abasourdi par les splendeurs de cette réception. Il est indiscutable qu’il éprouve de la jalousie devant tant de luxe déployé par l’un de ses sujets., Mais sa résolution était prise bien avant. Le 5 septembre, Fouquet, est arrêté par un sous-lieutenant du mousquetaires, d’Artagnan, est conduit au château d’Angers.

La fin de la fin surintendance

Louis XIV agit bien davantage pour des motifs politiques que financier. Il se sent enserré dans la toile d’araignée des créatures du surintendant–– celui-ci, dit-on, avait acheté la moitié de la Cour -, au point de craindre de perdre le contrôle de l’État. Le coup d’éclat du 5 septembre 1661 a été une opération de propagande dont l’objet était d’affermir le pouvoir royal. Le 12 septembre, le conseille d’en haut décide de remplacer la charge de surintendant par un Conseil royal des finances, dont Colbert est la cheville ouvrière.

Un procès pour l’exemple

Une juridiction extraordinaire est constituée, présidée par le chancelier Séguier. Sa tâche est d’instruire tous les délits financiers commis depuis 1635. Le procès s’enlise. En dépit des pressions de Colbert qui, pour intimider les juges, recourt au chantage et à la corruption, Fouquet sauve sa tête. En 1664, la chambre le bannit à perpétuité et confisque ses biens. Mais Louis XIV commuera la sentence en emprisonnement à vie. Emprisonné au donjon du Pignerol, il meurt d’une crise d’apoplexie le 23 mars 1680, à l’âge de 65 ans.

LE SYSTÈME ROYAL

Un monarque qui donne, seul, l’impulsion et qui est son propre surintendant, un conseil rénové et épuré, un chancelier qui scelle les ordonnances mais ne fait pas partie du Conseil d’en haut, des ministres qui travaillent, des secrétaires d’État qui tiennent la correspondance de leur département, telles sont les grandes lignes de la « révolution de 1661 »

Le métier du roi

Les mémoires pour servir à l’instruction du Dauphin (né en 1661), qu’il compose à partir de 1664, témoigne de son souci de sagesse. À son fils, il recommande la prudence et la modération dans l’exercice de son « métier de roi ». Louis est convaincu du caractère divin du pouvoir qu’il exerce. Dépositaire de l’autorité sacrée, le roi n’est soumis à aucune autre autorité temporelle. La première conséquence de cette théorie du droit divin et la soumission absolue que les peuples lui doivent. Désobéir est un sacrilège.

  Lieutenant de Dieu sur terre, le souverain a le sens inné du bien commun. Son intérêt se confond avec celui de l’État. Il agit comme un père vis-à-vis de ses enfants. Bien que son pouvoir ne soit contrôlé par aucun autre, le roi n’est pas un tyran. Il lui faut en respecter les lois fondamentales, énoncées au Moyen Âge. Bon chrétien il doit assurer la paix et la tranquillité, protéger les personnes et les biens, soulager la misère, bref à rendre à tous bonne justice.

Les deux clans au pouvoir

À côté de ce roi jeune, timide, inexpérimenté, Colbert fait figure de véritable Premier ministre. Il n’a pas rétabli le « ministériat » mais il use de trois moyens pour contrebalancer le nécessaire mais envahissant pouvoir de son grand commis : connaître parfaitement ses dossiers, persuader ses conseillers que tout dépend de lui et, surtout, partager sa confiance entre plusieurs « car la jalousie de l’un sert souvent de frein à l’ambition de l’autre. »

Pour faire contrepoids au puissant lobby Colbert, il élève le clan Le Tellier–Louvois qui depuis le secrétariat d’État à la guerre, tient l’administration militaire, investit l’armée, une partie de la diplomatie et la magistrature. Michel le Tellier est un homme de confiance, jaloux et secret, grand travailleur, qui préfère l’ombre à l’éclat. Il reporte tous les espoirs de son clan sur son fils, François Michel le Tellier, marquis de Louvois.

  Ainsi, ce pouvoir élargi son espace politique et se nourrit de la rivalité des clans. Nul ne peut se vanter d’occuper une position inexpugnable, et le roi gouverne par arbitrage. Après l’âge du ministériat voici venu celui des clans.

Les organes du gouvernement

En supprimant le ministériat et la surintendance des finances, la « révolution de 1661 » à restauré la prérogative royale, lui a redonné lustre et puissance.  C’était d’ailleurs l’aspiration de l’opinion, mécontente de voir l’autorité légitime exercée par un ministre, simple particulier. Le monarque avisé choisit ses conseillers et ses ministres parmi des gens compétents et de plus modeste extraction et ne gouverne jamais seul. Il prend la plupart de ses décisions avec l’aide de son Conseil, qui n’a qu’un rôle consultatif mais dont il suit généralement les avis. Celui-ci comprend plusieurs sections. La plus importante est le Conseil d’État (ou « d’en haut »), constitué de trois à sept ministres d’État choisis par le roi. Ce « conseil étroit » traite des grandes affaires du royaume, notamment de la politique étrangère, et ce réunit en général trois fois par semaine. Quatre secrétaires d’État, chargés des correspondances, l’assistent, chacun ayant la charge d’un quart de la surface du royaume et d’un département spécialisé : Guerre, Affaires étrangères, Marine et Maison du roi, enfin Religion prétendue réformée.

Les conseillers spécialisés

La deuxième section est le conseil royal des finances, que préside le roi : il est composé d’un chef du Conseil et de divers conseillers et assume les pouvoirs du surintendant.

Le Conseil des dépêches s’occupe des correspondances avec les provinces, lit les rapports des gouverneurs et des intendants et y répond. Ce Conseil rassemble autour du roi le chancelier, les ministres, les secrétaires d’État et le chef du Conseil royal des finances. Les autres sections sont moins importantes : le Conseil royal du commerce, les Conseils de conscience et des parties, la grande et la petite direction…

Le chancelier perd la tutelle administrative des intendants de province, qui est désormais sous la coupe du contrôleur général des Finances.

 L’ŒUVRE DE COLBERT

L’œuvre de Colbert encourage les objectifs des guerres et de gloire du roi. Comme son maître, il sait que la puissance économique n’est qu’un moyen au service de la grandeur.

Les finances Royal

 L’ordre de ses priorités sont d’abord, d’augmenter les revenus du roi, puis développer la puissance économique du pays. L’amélioration des conditions de vie des sujets viendra de surcroît. La politique financière est déterminée à la fois par le perfectionnement de la fiscalité et par la réduction des dépenses de l’État. À cette fin, le contrôleur général améliore la tenue des registres et des comptes, réduit d’autorité la rémunération des rentes, rembourse les émissions à des cours dépréciés, supprime une multitude d’offices qui pèsent sur le Trésor. Afin d’accroître les recettes, il poursuit les fraudeurs, récupère les parcelles du domaine royal aliénées dans des conditions douteuses, s’attaque aux usurpateurs de noblesse qui sont exonérés de la taille, met en route la constitution d’un cadastre général afin de mieux répartir la taille réelle, celle qui pèse sur les terres nobles, non sur le statut social de leurs propriétaires. Sensible à la détresse des humbles, il cherche à déplacer le poids de l’impôt direct sur les taxes indirectes qui frappe la circulation et la consommation des biens, afin de fiscaliser les privilégiés. Il rationalise et regroupe en cinq grosses fermes les aides, les gabelles, les domaines, les traites et les entrées. En dix ans, les revenus nets du roi doublent.

 Le mercantilisme

Partageant les conceptions mercantilistes de son temps, il est convaincu que la richesse d’un pays se mesure à son stock d’or et d’argent. Pour enfler la masse monétaire dans le royaume, qui n’a pas de mines d’or ou d’argent, il est capital de favoriser les exportations au détriment des importations. Dans son esprit l’essor du royaume ne peut se faire qu’au détriment des autres nations, au prix d’« une guerre économique et commerciale contre tous les états de l’Europe », en particulier l’Angleterre et les Provinces-Unies.

La mise en œuvre du mercantilisme

De ses principes généraux découlent la création des manufactures et des compagnies commerciales, destinées à produire des biens de qualité à des prix compétitifs l’imitation des produits de luxe étrangers, l’amélioration de la productivité, la diminution du nombre des oisifs, des rentiers, des titulaires d’offices, la suppression des douanes intérieures et des péages abusifs, l’unification des poids et des mesures, la restauration des routes, le développement des conquêtes coloniales afin de se procurer à bon compte les matières premières, l’augmentation des tarifs douaniers aux frontières… L’État, selon lui, doit investir dans les grands travaux d’intérêt général tout en stimulant l’initiative des entrepreneurs par des subventions ou des commandes.

Les grandes réalisations

Sous son impulsion, les voies de communication sont remises en état et de grands travaux sont entrepris. Les manufactures connaissent un essor remarquable. Le roi leur accorde subventions, privilèges et monopoles. Colbert pratique d’ailleurs l’espionnage industriel et le débauchage. Il fait venir des souffleurs de Murano, des tisserands des Pays-Bas, des dentellières des Flandres, des orfèvres d’Allemagne, des métallurgistes de Suède.…

Une réglementation stricte, appliquée par des inspecteurs, fixe les conditions de fabrication et de production. La qualité des produits prime sur tout le reste. Pour réduire les importations, on élève les tarifs douaniers notamment sur les cargaisons anglais et hollandais qui sont ainsi taxées.

 Les succès sont indéniables, en particulier dans les entreprises vivant des commandes de l’État, mais ce mercantilisme connait bien des déboires, dans le textile notamment. Malgré ses encouragements, la noblesse ne se lance pas dans les affaires.

La mer et l’outre-mer

Colbert, dans la droite ligne de la politique de Richelieu, crée de grandes compagnies maritimes à monopole, placées sous le patronage royal : la Compagnie des Indes occidentales, celle des Indes orientales (1664), du Nord (1669), du Levant (1670), du Sénégal (1673). Associant capitaux privés et fonds publics, elles bénéficient d’exemptions fiscales.

Mais, les exportations françaises pâtissent de la guerre des tarifs et des mesures de rétorsion prise par les hollandais. Les compagnies françaises restent trop peu capitalisées et sous-équipées. Le développement de la flotte ne suit pas le même rythme. En dépit des efforts de Colbert, le retard s’aggrave. Si les entreprises d’outres-mer connaissent quelques succès, comme l’œuvre de l’intendant Talon en Nouvelle-France, la fondation de la Louisiane, l’exploration de la baie d’Hudson et du Mississippi, l’ancrage colonial reste très limité.

Les grandes ordonnances

Colbert n’a de cesse de débarrasser le pays de la prolifération anarchique de ses règlements, de ses antiques coutumes, de ses privilèges stérilisants. Il voudrait réduire « tout le royaume sous une même loi, même mesure, et même poids » De minutieuse enquêtes sur le terrain précèdent chacune de ses décisions. Les intendants de généralités lui envoient des mémoires détaillés sur l’économie et la société. Aidé de son oncle du juriste Henri Pussort, il travaille à la codification des ordonnances et textes judiciaires : s’élabore alors la grande « réformation » de la procédure civile (code Louis, 1667) et criminelle (1670), des eaux et forêts (1669), du commerce (code Savary, 1673), de la navigation marchande (1681). Le « code noir » qui légitime l’esclavage, ne sera promulgué qu’après sa mort, mais il en est le véritable auteur.

La maxime de l’ordre

L’époque de Colbert correspond à la remise au pas de la société, déjà entreprise par Mazarin. Les Parlements, en perdant le droit de s’intituler cours souveraines – il n’y a qu’un seul souverain ! -, voient leur droit de remontrances limité. Les justices seigneuriales déclinent. Des juridictions spéciales, tels les Grands Jours d’Auvergne, débarrassent le pays des petits potentats locaux qui font régner la terreur.

Les gouverneurs de province, nommés par commission de trois ans renouvelables, se font peu un peu plus dociles et leurs prérogatives deviennent honorifiques. Les intendants voient leur pouvoir s’étendre. Colbert en tant que secrétaire de la maison du roi est responsable de la police dans la capitale, confie à La Reynie, son protégé, le soin de rétablir la sécurité à Paris. Son œuvre est une réussite.

Le compromis Royal

Il faut comprendre que Colbert n’incarne qu’un des aspects de la politique royale, celui de centralisateur, de niveleur. Louis XIV est contraint de faire preuve de nuance, de modération, courant ainsi le risque de retarder la modernisation du royaume. Il doit bonne justice à ses peuples ; il s’est lui-même engagé auprès de certaines provinces à respecter les franchises locales. Il lui faut réguler avant tout les tensions sociales et les grands équilibres politiques de cette complexe société de corps. C’est ce qui explique certaines de ses lenteurs ou de ses réticences. La monarchie administrative ne sait pas déployée d’un seul mouvement.  Toutefois, le pouvoir central, en dépit de sa faible structure – 700 à 800 personnes, ministres, conseillers d’État, intendants et subdélégués compris –, est parvenu rapidement à faire triompher le maximum de l’ordre, à imposer cette « réduction à l’obéissance ». Pour ce faire, il a dû s’appuyer sur les clans ministériels, qui plongent leurs ramifications dans les lointaines provinces, et associer au capitalisme fiscal les élites nobiliaires et bourgeoises des villes. Les oligarchies régionales profitent très largement du système.

PROPAGANDE ET MÉCÉNAT

Vis-à-vis du monde des arts et des lettres, Louis XIV reprend en l’amplifiant la politique de Richelieu. Il récupère la brillante équipe de Fouquet et étend son mécénat à une multitude d’autres artistes. Derrière cette politique c’est dissimulé une évidente volonté de propagande

Le mécénat

Il s’agit de proclamer partout et toujours les louanges du roi et de l’État royal sous toutes ses formes. L’idée que les monuments durable (architecture et jardins, etc.…) peuvent refléter la grandeur royale le pousse à s’intéresser à leur élaboration. Ainsi les moyens de répondre et de maintenir la gloire du roi sont identifiés. Ce sont les pyramides, les colonnes, les statues équestres, les colosses, les arcs triomphaux, les bustes de marbre et de bronze, les peintures à fresque, etc... On peut également ajouter les almanachs royaux, les poèmes et les médailles.

Ainsi se construit un véritable système de l’éloge organiser, ne tolérant aucune dissidence, et dont l’objet est de créer et d’entretenir le mythe du Roi-Soleil, l’Apollon généreux, le Mars vainqueur, l’Hercule gaulois, le nouveau Saint-Louis.

Gratification et fidélité

C’est par des gratifications aux plus grands hommes de lettres de son temps que Louis XIV parvient à ses fins. Chaque année, une liste est dressée comprenant de 60 à 80 noms. Les savants étrangers sont les mieux traités : Cassini et Huygens, par exemple, reçoivent respectivement 9000 et 6000 livres. Corneille, 2000, Molière et Boileau, 1000 livres. Les montants varient selon que le titulaire est ou non en grâce. La Fontaine, fidèle à Fouquet n’a rien. Le total des pensions en 1664 atteint 77 500 livres à peine plus de la moitié de celles accordées au prince de Condé ou à Mme de Montespan pour élever ses bâtards royaux. Les fonds alloués n’iront que en diminuant...

Les académies

En 1663, Colbert forme autour de lui la « Petite Académie », qui deviendra en 1701 Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Sa mission est de sélectionner les inscriptions et devises des monuments royaux ainsi que les légendes des tapisseries et médailles.  La Petite Académie, va vanter au moyen de médailles, les hauts faits du règne – victoires militaires, voyages royaux, érections de monuments… Son autorité s’étendra aussi bien à la numismatique qu’à la peinture, la sculpture, la gravure, la musique, la danse, l’opéra, l’éloquence, l’architecture, la tapisserie. Elle devient une sorte de ministère de la Culture et de la Propagande, régissant et censurant l’art en France. Parallèlement, et créer un réseau d’académie royale afin de contrôler le monde scientifique, littéraire et artistique : ce sont les académies des sciences, de danse, de musique, de peinture et de sculpture. À la mort du chancelier Séguier, Louis XIV prend l’Académie française, créée en 1634, sous sa protection. Il pensionne les principaux artistes et savants, en fonction de leur zèle, y compris certains étrangers, que l’on voit soudain faire le panégyrique du roi de France.

 Ballets et carrousels

Le jeune roi mettant en scène l’aristocratie soumise au pouvoir du monarque, tel est le sens du Carrousel qui se déroule à Paris, dans la cour des Tuileries, les 5 et 6 juin 1662, devant prêt de 15 000 spectateurs. Tout tourne autour du roi-gentilhomme qui élabore un nouveau système politique ou les grands deviennent ses clients et ses obligés.

Le roi et les sciences

La principale activité scientifique est l’astronomie. En 1667, le roi crée l’Observatoire de Paris, qui rassemble bientôt un groupe d’astronomes reconnus : Picard, Auzout, Romer, le hollandais Huygens et Cassini. Les notables progrès des outils d’observation (lentilles et lunettes, en particulier) permettent d’ailleurs à Cassini de découvrir quatre nouveaux satellites de Saturne et d’étudier le mouvement de ceux de Jupiter. Huygens, lui, étudie la dynamique des corps solides il a théorie mathématique du pendule, fondant ainsi la mécanique rationnelle qui donnera naissance à la loi de la gravitation. L’Académie royale des sciences voit le jour en 1666 qui réunit des physiciens et des mathématiciens.

Chapitre V

LOUIS XIV INTIME (1661 - 1679)

LE CŒUR D’UN ROI

Le roi, jeune, beau, majestueux est l’objet de toutes les convoitises féminines. Toutefois, Louis, malgré sa réserve naturelle envers les femmes n’a pas le tempérament d’un assiégé ! Doué d’une attirance pour le beau sexe, il n’est pas long à prendre l’initiative.

La reine Marie-Thérèse

Très vite, il apparaît que l’épouse du roi, Marie-Thérèse D’Autriche, ne parvient ni à s’adapter à la cour de France ni à tenir son rang. À son arrivée en France, c’est à peine si elle parle le français. Elle est surtout timide, repliée sur elle-même, peu accoutumée à la contraignante vie de représentation. Elle passe la plupart de son temps confinée dans ses appartements en compagnie de ses femmes de chambre, de ses dames d’honneur espagnoles et de ses petits chiens. Une grande piété l’anime assurément. À son mari elle donne six enfants, dont cinq meurent en bas âge. Un seul survie, Louis de France, dit le grand dauphin, Kiné le premier c’est le 1er novembre 1661 et meurt le 14 avril 1711, avant son père.

La coquette Henriette

Henriette d’Angleterre, sa cousine, fille de Charles Ier Charles Ier d’Angleterre, vient d’épouser le frère de Louis, Philippe d’Orléans. À Fontainebleau, en 1661, le roi tombe amoureux de cette jeune fille de 16 ans et ce livre avec elle au jeu dangereux de la séduction. À la cour, on jase. La reine s’émeut. Soucieux d’éviter le scandale, les deux amoureux décident d’avoir recours à un « chandelier » : afin de détourner l’attention, le roi feindra de courtiser une des demoiselles d’honneur de Madame, une certaine La Vallière…

Louise de la Vallière

Louise de La Baume Le Blanc, demoiselle de La Vallière, fille d’un valeureux militaire, est une jeune Tourangelle récemment arrivée à la Cour, belle est attirante. C’est une remarquable cavalière de 17 ans. Louis tombe amoureux de son « chandelier » qui l’aimait en secret. Ils deviennent amants. À ce moment, les principes religieux du roi se relâchent. Il ne s’approche plus des sacrements. Plutôt que d’écouter Bossuet et les orateurs sacrés qui tonnent contre l’impureté, il préfère applaudir Tartuffe et soutenir Molière dans sa querelle contre les dévots. Louise de la Vallière, qui aura cinq enfants du roi, dont trois morts en bas âge, cache de son mieux ses grossesses, non sans embarras.

Le roi sur les toits

Au cours de l’été 1662, une intrigue menée par la comtesse de Soissons vise à susciter une rivale à Mlle de La Vallière en la personne d’une fille d’honneur de la reine, Anne Lucie de la Mothe-Houdancourt. Louis, pendant un moment, se laisse prendre au piège et redouble d’empressement auprès de cette coquette qui le fait languir.

La Royal monter monter ce temps

À partir de 1666, la passion du roi pour Louise de La Vallière diminue. Quelqu’un d’autre à toucher son cœur, une femme mariée cette fois, Françoise (dite Athénaïs) de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan. Une éclatante de beauté de 26 ans, qui surpasse La Vallière et les autres femmes de la Cour. Athénaïs a de la religion et des scrupules. Elle est droite et honnête. Mais saurait-on résister indéfiniment au plus grand roi de la terre ? En mai 1667, tandis que Louis à la tête de ses armées a entrepris la conquête des Pays-Bas espagnols, cédant, à Avesnes, à ce Mars impérieux, elle s’abandonne à lui.